

Contre l'oppression capitaliste et cléricale, le budget militariste et antisocial, luttons pour nos droits !

Depuis le début de l'année 2025, 144 femmes ont été assassinées en raison de leur genre, en France et dans les territoires colonisés. Chaque jour plus de trois femmes sont victimes de féminicide ou de tentative de féminicide conjugal, toutes les deux minutes une femme est victime de viol ou de tentative de viol. Les agresseurs avaient tous un lien de parenté ou de proximité avec les suppliciées, ce qui est conforme aux statistiques : dans 91 % des cas, les femmes connaissent leur bourreau. Les deux policiers qui ont violé une femme placée en garde à vue au tribunal de Bobigny le 28 septembre sont donc des tortionnaires non ordinaires.

En moyenne chaque année, 700 femmes font une tentative de suicide pour échapper aux violences conjugales ou familiales et 200 en meurent. Le suicide forcé a fait l'objet d'une loi adoptée en 2020 (qui ne le qualifie cependant pas de meurtre). Depuis son entrée en vigueur, une vingtaine de condamnations a été prononcée, au total.

Le Miprof (rapport annuel, 19 novembre 2024) a recensé 1 185 femmes victimes reconnues de violences. Restent dans l'ombre toutes celles qui n'ont pas porté plainte. Il faut dire que le ministère de l'injustice fonctionne à plein : la moitié des assassinées avait déjà signalé des brutalités sans obtenir protection. 86 % des plaintes pour violences sexuelles, 72 % des plaintes pour viols sont classées sans suite pour « *insuffisance de preuves* » (Institut des politiques publiques, 3 avril 2024). De plus, nombre de femmes, lucidement, ne se risquent pas à passer la porte des commissariats, toutes celles que la république bourgeoise prive de papiers, laisse dormir dans la rue...

Médecins de ville, hospitaliers, agents de services publics, personnels et bénévoles des associations féministes... devraient pouvoir recueillir ces plaintes et simplifier les démarches des victimes.

En 2024, le numéro d'urgence 3919 a enregistré plus de 100 000 appels. Le gouvernement vante comme un progrès son ouverture 24 heures sur 24, ce qui nécessite plus de moyens humains et financiers, alors qu'il a refusé d'en augmenter le budget, rendant par-là impossible d'améliorer le taux de réponse aux appels au secours. Très officiellement, il trouve d'ailleurs acceptable de ne pas fixer l'objectif de 100 %...

L'enquête *Ne fermons pas la porte*, publiée le 27 août par la Fondation des femmes, révèle une baisse drastique des subventions pour les associations de lutte contre les violences sexistes, entre 15 % et 25 % de leur budget. Par exemple, le Planning familial qui vient en aide à 500 000 femmes chaque année a vu son financement en Pays de Loire (LR, Horizon) totalement supprimé ; dans le Nord (LR), il lance un appel aux dons tant la situation est critique. Le budget de l'État couvre 8 % des besoins dans l'estimation la plus basse, la lutte contre les violences sexistes compte pour 0,04 % du budget global.

L'augmentation de l'effort de la Nation pour sa défense se traduira par une hausse de +3,5 milliards d'euros,

portant la mission Défense à 50,5 milliards d'euros hors pensions. Le budget de nos armées augmentera ainsi de 56 %, sur la période 2017 et 2025.
(Ministère des armées)

Des milliards pour être « *prêt à accepter de perdre ses enfants* » comme l'a dit le chef d'état-major le 18 novembre, parlant évidemment des enfants des exploités et des opprimés, les puissants, riches et gradés ayant toujours les moyens étatiques d'abriter les leurs.

Comme les maternités publiques ont vu leur nombre diminuer par deux, les centres d'orthogénie qui y étaient adossés ont disparu et 45 hôpitaux pratiquant l'IVG ont été supprimés. De plus, d'après un rapport parlementaire de 2020, seuls 1 932 praticiens de ville conventionnés ont réalisé des avortements : rapporté au nombre de médecins installés en cabinet, cela représente 2,9 % des généralistes et gynécologues. Voilà qui explique pourquoi Macron et ses alliés ont voulu inscrire dans la constitution « *la liberté* » (décision individuelle) d'avorter mais pas « *le droit* » à l'IVG qui impliquerait que l'État donne les moyens de l'exercer effectivement.

Toutes les violences faites aux femmes témoignent dramatiquement du sort général qui leur est réservé dans la société inégalitaire dans laquelle nous vivons : moins bien payées, soumises aux emplois à temps partiels, elles sont souvent dans l'incapacité de fuir le lieu des violences parce qu'elles n'ont pas les moyens de se loger ailleurs. La loi du capital expulse des familles pour loyer impayé mais laisse les victimes à la merci des agresseurs ; les hébergements d'urgence ne couvrent que 16 % des besoins. Exigeons que les femmes violentées gardent leur domicile ! Le maltraitant, dehors !

Pour combattre efficacement les agressions sexistes, dans les syndicats, dans les associations, les militantes et les militants doivent apprendre à protéger et à se protéger, s'éduquer et éduquer à l'autodéfense.

Avec l'accroissement des budgets militaires, la virilité toxique trouve un terrain favorable et tous les opprimés en font les frais, à commencer par les femmes, les homosexuel(e)s ou les trans. À bas le budget qui étrangle l'école publique de la maternelle à l'université, où doit se vivre et s'apprendre l'égalité entre les filles et les garçons, le respect de chacun et de chacune ! À bas le budget qui octroie 12 milliards de fonds publics aux établissements confessionnels professant leur idéologie arriérée et patriarcale, qui finance ces champions des violences sexuelles et physiques contre les enfants ! À bas le budget qui renforce l'austérité au mépris des missions de soins et d'accueil de l'hôpital public, qui maintient la retraite Macron-Borne au détriment du montant des pensions des femmes (40 % de moins que les hommes) et de leur âge réel de départ pour éviter les décotes (67 ans) !

20 novembre 2025